Métiers du froid et des énergies renouvelat 1ère session 2024

Métiers des transitions numérique et énergétique



Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables » intervient sur les installations frigorifiques et les systèmes thermodynamiques réversibles pour en assurer le montage, la mise en service, l'optimisation du fonctionnement et les opérations de maintenance.

Il contrôle son travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes, des biens et l'efficacité énergétique.

Il participe activement au respect de l'environnement en mettant en œuvre des systèmes de récupération de chaleur, des fluides frigorigènes respectueux de la couche d'ozone et sans impact sur le réchauffement climatique.

Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client. Par conséquent, il doit effectuer son travail en complète autonomie et il doit avoir le sens des responsabilités. Son attitude est axée sur le service, notamment lorsqu'il doit expliquer la progression de son travail au client ou lorsqu'il doit discuter, avec lui, de la meilleure procédure de travail à adopter pour ne pas gêner le bon fonctionnement de l'entreprise.

Les caractéristiques de la profession conduisent à assumer les activités professionnelles suivantes : préparation des opérations à réaliser ; réalisation ; mise en service ; maintenance ; communication.

Pour réaliser ces activités, il est amené à :

- contribuer à la performance énergétique des systèmes frigorifiques;
- réaliser le transfert et le conditionnement des fluides frigorigènes;
- s'adapter à l'évolution des techniques, des technologies, des méthodes et des matériels;
- respecter et mettre en œuvre les réglementations environnementales afin de minimiser l'impact sur l'environnement;
- participer à l'analyse des risques professionnels et de mise en œuvre;
- respecter et faire respecter les exigences de santé et de sécurité au travail;
- appréhender la composante économique des travaux ;
- appréhender le fonctionnement du monde de l'entreprise et de son environnement ; contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise.

Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation de l'entreprise, la nature et la complexité des installations.

Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires, de sécurité des personnes et des biens, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et

du développement durable. Il appréhende les aspects relationnels, économiques et commerciaux.

Unité professionnelle facultative « secteur sportif » en baccalauréat professionnel (se renseigner auprès des établissements)

Cette épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à expliciter une situation professionnelle relative à la prise en compte des spécificités des publics et des structures d'exercice dans le champ professionnel du secteur sportif, d'une part, et à la mise en œuvre d'un projet d'animation dans ce champ, d'autre part.

L'unité professionnelle facultative « Secteur sportif » est ouverte aux candidats sous statut scolaire qui :

- Ont suivi dans un établissement public local d'enseignement ou un établissement d'enseignement privé sous contrat en classes de première et terminale une formation permettant l'acquisition des compétences du référentiel figurant en annexe 1 du présent arrêté;
- Justifient d'au moins 6 semaines de périodes de formation en milieu professionnel dans une structure du secteur sportif, cette durée étant ramenée à 4 semaines pour la spécialité du baccalauréat professionnel.

L'épreuve comporte une situation d'évaluation réalisée au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. Elle est conduite à partir du dossier professionnel du candidat. L'évaluation repose sur une épreuve orale durant laquelle le candidat témoigne des compétences développées dans le cadre de son parcours de formation à l'appui du document de synthèse extrait de son dossier professionnel.

La commission d'évaluation dispose au préalable d'un temps de lecture du dossier professionnel du candidat. À partir d'un des descriptifs de situation professionnelle rédigé et proposé par le candidat, la commission d'évaluation détermine une problématique professionnelle en lien avec la méthodologie de projet pour laquelle elle lui demande d'exposer et de justifier une adaptation de sa pratique professionnelle. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 15 minutes afin de prendre connaissance de la problématique transmise par la commission d'évaluation. Lors de l'exposé (10 minutes), le candidat retrace tout d'abord son expérience et sa professionnalité dans le champ d'activité de l'animation sportive assortie d'une auto-évaluation des compétences, partagées ou complémentaires à celles du diplôme auquel il est candidat. Puis, il propose une adaptation de la situation décrite.

Compétences:

Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche



Métiers du froid et des énergies renouvelables

d'éducation à la citoyenneté Contribuer au fonctionnement d'une structure.

Mise en œuvre et évaluation d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure : Concevoir un projet d'animation Promouvoir un projet Participer à la conduite d'un projet d'animation Assurer le cadrage d'un projet Évaluer un projet d'animation



Accès à la formation

Après la 3e, Seconde professionnelle Métiers des transitions numérique et énergétique

Qualités requises :

- esprit d'initiative
- sens des responsabilités
- autonomie
- rigueur
- adaptabilité aux évolutions



Débouchés

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables », intervient dans les secteurs suivants :

- commerce (conservation des denrées alimentaires dans les hypermarchés, supermarchés et commerces de proximité...)
- industrie (procédé de fabrication dans la plasturgie, la pétrochimie, la santé...);
- bâtiments résidentiel et tertiaire (confort et climatisation);
- restauration;
- agroalimentaire (conservation et transformation des denrées alimentaires provenant de l'agriculture et des produits de la mer);
- transport (conservation des produits par voies terrestre, maritime et aérienne);

Et tout autre secteur nécessitant le maintien en température.

Métier(s) accessible(s):

- agent / agente de maintenance en climatisation;
- technicien / technicienne d'intervention en installations frigorifiques ;
- technicien / technicienne d'intervention en équipements de cuisines professionnelles;
- dépanneur / dépanneuse en installations de froid et climatisation ;
- monteur dépanneur / monteuse dépanneuse en installations de froid et climatisation ;
- technicien / technicienne en froid et climatisation;
- metteur /metteuse au point d'installations frigorifiques.



Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ère	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie- Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- (d) En Tle: insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Vérification et analyse de systèmes : prise en charge du dossier, analyse des plans, évaluation des coûts.
- Organisation de chantiers.
- Réalisation des installations et suivi de chantier : implantation et mise en place des ensembles et sousensembles, raccordement et assemblage des réseaux fluidiques, câblage et raccordements électriques, contrôle des réalisations.
- Mise en service : essais et contrôles.
- Maintenance : préventive, liée au contrat, corrective.
- Communication et relation client.



Métiers du froid et des énergies renouvelables

Blocs de compétences

- Préparation des opérations à réaliser: Analyser les conditions de l'opération et son contexte; Analyser t exploiter les données techniques de l'intervention; Choisir les matériels, équipements et outillage.
- Réalisation et mise en service d'une installation : Organiser et sécuriser son intervention ; Réceptionner les approvisionnements ; Réaliser une installation en adoptant une attitude écoresponsable ; Mettre en service une installation ; Contrôler, régler et paramétrer l'installation ; Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral
- Maintenance d'une installation : Réaliser des opérations de maintenance préventive; Réaliser des opérations de maintenance corrective; Consigner et transmettre les informations; Conseiller les clients et/ou l'exploitant du système



Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.



Examen

Épreuves	
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11: Analyse scientifique et technique d'une installation	3
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E13 : Physique - Chimie	1.5
E2 : Préparation d'une intervention	3
E ₃ : Epreuve professionnelle	
Sous-épreuve E31: Réalisation et mise en service d'une installation	5

Sous-épreuve E32 : Maintenance d'une installation	5
Sous-épreuve E33 : Economie - Gestion	
Sous-épreuve E34: Prévention Santé et Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	
Sous-épreuve E51 : Français	
Sous-épreuve E52: Histoire-Géographie et enseignement moral	
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	
EF2 : Unité facultative de mobilité	



Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Fluides, énergies, environnements, option C génie frigorifique
- Brevet professionnel (BP) Equipements sanitaires
- BP Monteur dépanneur en froid et climatisation
- BP Monteur en installations de génie climatique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



Ou se former en Occitanie *Gard* (30)

Alès - Lycée privé la Salle (Privé) /

Nîmes - CFA de l'institut Emmanuel d'Alzon - site de Nîmes A

Nîmes - Lycée Frédéric Mistral (Public) /

Nîmes - Lycée privé Institut Emmanuel d'Alzon (Privé)

Haute-Garonne (31)

Muret - Section d'Enseignement Professionnel du lycée polyvalent Charles de Gaulle (Public) /

Gers (32)

Pavie - Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers ${f A}$



BAC PRO

Métiers du froid et des énergies renouvelables

Hérault (34)

Montpellier - Lycée Jean Mermoz (Public) /

Lot (46)

Souillac - Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Louis Vicat (Public) / A

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Pablo Picasso (Public) / A

formation initiale

formation en apprentissage

, In

Internat/ Hébergement possible



En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Métiers du froid et des énergies renouvelables

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 49 05 80 81 -ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 49 05 80 85- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - <u>ce.0340097w@ac-montpellier.fr</u>

Carcassonne

04 34 42 91 90 - <u>ce.0110035d@ac-montpellier.fr</u>

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843q@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.o660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - <u>ce.0480020l@ac-montpellier.fr</u>

Montpellier Celleneuve

04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade

04 48 18 55 10 - <u>ce.0341482b@ac-montpellier.fr</u>

Narbonne

04 68 32 61 75 -<u>ce.0110036e@ac-montpellier.fr</u>

Nîmes

04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66- <u>ce.0660667s@ac-montpellier.fr</u>

Pézenas

04 48 18 55 75 - <u>ce.0341033n@ac-montpellier.fr</u>

Prades

04 11 64 23 55 - <u>ce.0660463v@ac-montpellier.fr</u>

Sète

04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. o5 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

o5 62 o5 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. o5 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

o5 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

o5 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac

o5 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

o5 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

o5 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

o5 67 76 53 02 - <u>cio.foix@ac-toulouse.fr</u>

CIO Rodez

o5 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

o5 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

o5 67 76 56 33 - <u>cio.tarbes@ac-toulouse.fr</u>

CIO Toulouse Centre

o5.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranqueil

05 67 52 41 55 - cio.tlseranqueil@ac-toulouse.fr

